

## **Compte rendu association « Histoire et Patrimoine Chapellois » du 9 décembre 2017**

Présents: Janine Pasquette, Nicole Duchassin, Lionel Colson, Gérard Bara, Michèle Philibert.  
Excusés : Mireille Jallois. Patrick Biondi

Séance ouverte à 16 h 30.

Nous avons eu enfin des nouvelles de Patrick qui nous a envoyé un petit mail pour nous prévenir qu'il ne pourra pas être présent à notre réunion. Par contre, il nous informe qu'il pourra être là, le 20 janvier 2018.

D'un commun accord, nous avons donc décidé de prévoir notre prochaine réunion :

- le 20 janvier 2018, à 14 h 30, afin que Patrick soit parmi nous.

On s'excuse pour Pierre Musard, une mauvaise adresse mail l'a empêché d'avoir nos convocations.

On rectifie : musard.pierre@wanadoo.fr

Subvention : Michèle a fait la démarche auprès du Crédit Agricole pour obtenir un dossier en vue d'une subvention. Il lui a été répondu qu'on ne donnait pas de dossier tout de suite. Il fallait attendre que le conseil d'administration du Crédit agricole se réunisse ce qui a été fait le 6 décembre. Le nouveau directeur M. Mutin a laissé un message à Michèle qui a essayé de le recontacter sans succès. A suivre.

### Electrification de l'horloge du clocher :

Lionel a posé un cadre en bois grillagé pour fermer l'ouverture entre le clocher et le chœur afin d'empêcher les pigeons de passer. Une autre petite fenêtre a été aussi bouchée par du grillage. Normalement aucun pigeon ne peut plus pénétrer dans l'église.

Lionel a eu la mauvaise surprise de trouver une chouette morte à l'intérieur de l'église.

L'agent communal, Geoffrey, a tué 120 pigeons.

Maintenant, Lionel doit aller vérifier que les fermetures sont efficaces et que plus aucun pigeon ne rentre dans le clocher.

Il reste le problème du nettoyage des fientes des pigeons dans le clocher. Nous sommes disposés à le faire à condition que la mairie nous fournisse le matériel nécessaire (combinaison, masque, gants, désinfectant).

2018 verra enfin notre projet d'électrifier l'horloge de l'église se réaliser. On pense au deuxième trimestre 2018.

Avec la subvention de la mairie et les adhésions 2018, l'association sera en mesure de régler la facture de 2766 euros par la Sarl Chomel. N'oublions pas que nous avons récupéré la somme de 1 570 euros grâce aux dons et à nos actions.

On doit réfléchir sur des idées à trouver pour le jour de l'inauguration. Janine pense à une messe et bien entendu à informer le curé.

Nicole dit qu'il faudrait mettre en valeur le pont romain de la Chapelle, qu'il a besoin d'un bon sablage.

Les lavoirs : on continue : le mur du lavoir de Croizy, le nettoyage, le défrichage, remplacement des ardoises manquantes.

Michèle signale que La Chapelle va participer au comice agricole de Varzy au mois d'août. Que toute personne qui donnerait de son temps est la bienvenue. (chez M. Detable aux Berthes).

Fin de la séance à 17 h 45.